

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de :
• Norme américaine OSHA sur la communication des dangers 2024 (29 CFR 1910.1200)
• Canada SIMDUT qui comprend la Loi sur les Produits Dangereux (LPD) modifiée et le Règlement sur les Produits Dangereux (RPD)

Date de révision 16-oct.-2026

Numéro de révision 3

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit AW0028
DURAPRO TYPE 1 PVA GLUE / COLLE PVA TYPE 1

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit YAW0028-D
Code(s) de Produit Alternatif AW0028-473, AW0028-004, AW0028-015, AW0028-PD, AW0028-CGT)
Type de produit Type 1 PVA Adhésif

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Adhésifs
Restrictions d'utilisation Pour une application industrielle seulement

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur
Dural, a division of MULTIBOND Inc.
550 Marshall Ave.
Dorval, QC
Canada
H9P 1C9

Téléphone de l'entreprise 800-361-2340

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéros de téléphone d'urgence Dural 800-361-2340 (Lun - Ven, 7:00 am - 4:30 pm EST/EDT)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

La classification est conforme au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT).

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2A

HNOC (danger non classé autrement)

Non applicable.

Éléments d'étiquetage



Mot indicateur Attention

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence - Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Conseils de prudence - Réponse

Traitement spécifique (voir les instructions de premiers soins supplémentaires sur cette étiquette).

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et demander des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Conseils de prudence - Entreposage

Craint le gel.

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Information supplémentaire

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Dangers classés selon le paragraphe (d)(1)(ii) de 1910.1200

Aucun renseignement disponible.

Autres renseignements

Aucun renseignement disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Acétate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle	124-17-4	1 - 5	*
Chlorure d'aluminium anhydre	7446-70-0	1 - 5	*

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
Contact avec la peau	Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Érythème (rougeur de la peau). Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Sensation de brûlure.
Effets d'une exposition	Aucun renseignement disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat
Moyens d'extinction inappropriés	Aucun renseignement disponible.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Ne pas laisser le ruissellement provenant de la lutte contre un incendie pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau. Le produit sec peut brûler. Des contenants étanches peuvent se rompre sous l'effet de la chaleur.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité au choc	Aucun.
Sensibilité à la décharge électrostatique	Aucun.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Consulter la section 8 pour plus de renseignements.

Autres renseignements Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Empêcher les rejets dans l'environnement en accord avec les exigences réglementaires. L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Considérations générales sur l'hygiène Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Craint le gel.

Matières incompatibles Bases fortes. Agents oxydants forts. matière qui réagit avec l'eau.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH
Chlorure d'aluminium anhydre 7446-70-0	-	(vacated) TWA: 2 mg/m ³ Al Aluminum	TWA: 2 mg/m ³ ; Al

Remarque Consulter la Section 16 pour les termes et les abréviations.

Autres renseignements sur les valeurs limites Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Limites d'exposition professionnelle biologique Ce produit, sous sa forme commerciale, ne contient aucune matière dangereuse avec des limites biologiques établies par les organismes de réglementation particuliers à une région.

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection des mains Porter des gants appropriés.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Beige
État physique Liquide
Couleur Beige
Odeur (y compris le seuil olfactif) Faible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point d'ébullition (ou point initial d'ébullition ou plage d'ébullition)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun connu
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
SADT (°C)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
pH	2.5 - 3.5	Aucun connu
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité dynamique	3500 - 4200 cps	Aucun connu
Solubilité	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Solubilité dans l'eau	Miscible dans l'eau.	Aucun connu
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur logarithmique)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Pression de vapeur (comprend le taux d'évaporation)	Négligeable	Aucun connu
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité et/ou densité relative	1.08	Aucun connu
Masse volumique apparente	Aucune donnée disponible	
Densité	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Caractéristiques des particules		Aucun connu
Dimension de particules	Aucune donnée disponible	
Distribution granulométrique	Aucune donnée disponible	

Autres renseignements

Teneur en solides (%) 46-48

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Températures extrêmes et lumière directe du soleil. Ne pas congeler.
Matières incompatibles	Bases fortes. Agents oxydants forts. matière qui réagit avec l'eau.
Produits de décomposition dangereux	Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Oxydes de carbone. Aluminum oxide.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Peut causer une irritation des voies respiratoires.
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une sévère irritation des yeux. (sur la base des composants). Peut causer une rougeur, une démangeaison et une douleur.
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation cutanée. (sur la base des composants).
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Érythème (rougeur de la peau). Peut causer une rougeur et un larmolement des yeux. Sensation de brûlure.
Toxicité aiguë	Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs ATE suivantes ont été calculées pour le mélange

ETAmél (orale)	17,058.50 mg/kg
ETAmél (cutané)	28,013.40 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	4,090.70 mg/L

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Acétate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle	= 6500 mg/kg (Rat)	= 14500 mg/kg (Rabbit)	= 72500 mg/m ³ (Rat) 4 h

124-17-4			
Chlorure d'aluminium anhydre 7446-70-0	= 380 mg/kg (Rat)	-	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Aucun renseignement disponible.
Mutagenicité sur les cellules germinales	Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité	Ne contient aucun ingrédient en une quantité supérieure aux quantités à déclarer indiquées comme carcinogènes.
Toxicité pour la reproduction	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition unique	Aucun renseignement disponible.
STOT - exposition répétée	Aucun renseignement disponible.
Danger par aspiration	Aucun renseignement disponible.
Autres effets nocifs	Aucun renseignement disponible.
Effets interactifs	Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Écotoxicité aquatique

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Poissons	Crustacés	Algues/plantes aquatiques	Toxicité pour les microorganismes
Acétate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle 124-17-4	LC50: 50 - 70mg/L (96h, Brachydanio rerio) LC50: =77mg/L (96h, Pimephales promelas)	LC50: =665mg/L (48h, Daphnia magna)	-	-
Chlorure d'aluminium anhydre 7446-70-0	LC50: 5.31 - 7.2mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: 6.2 - 11.9mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	EC50: =3.9mg/L (48h, Daphnia magna)	-	-

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Potentiel de bioaccumulation

Nom chimique	Coefficient de partage	Facteur de bioconcentration (FBC)	Facteur d'amplification trophique (FAT)
Acétate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle 124-17-4	1.7	-	-

Mobilité dans le sol Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

DOT Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. Informations sur la réglementation

Inventaires internationaux

TSCA 8(b) Est conforme à (aux)
LIS/LES Est conforme à (aux)
DSL Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372.

Nom chimique	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Acétate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle - 124-17-4	1 - 5	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Si ce produit satisfait les critères de déclaration de l'EPCRA 311/312 Tier II à la norme 40 CFR 370, consulter la section 2 de cette FDS pour des classifications appropriées.

États-Unis - CAA (Loi sur la qualité de l'air) - 1990 Polluants atmosphériques dangereux

Ce produit contient les substances suivantes qui sont listés comme polluants atmosphériques dangereux (PAD) sous la section 112 du Clean Air Act:

Nom chimique	% en poids	Polluants atmosphériques dangereux (HAP)
Acétate de 2-(2-butoxyéthoxy)éthyle - 124-17-4	1 - 5	Présent
Acétate de vinyle - 108-05-4	< 0.1	Présent
Aldéhyde formique - 50-00-0	< 0.1	Présent
Phénol - 108-95-2	< 0.1	Présent
Méthanol - 67-56-1	< 0.1	Présent
Acide chlorhydrique - 7647-01-0	< 0.1	Présent
Acétaldéhyde - 75-07-0	< 0.1	Présent

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

D'après les informations des fournisseurs de matières premières et l'étude du procédé de fabrication, ce produit n'est censé contenir aucune substance répertoriée dans la Proposition 65 en quantité supérieure ou égale à 0.1% en masse. Pour plus d'information, contacter notre service réglementaire.

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

16. Autres informations

NFPA	Risques pour la santé	2	Inflammabilité	0	Instabilité	0	Dangers particuliers	-
HMIS	Risques pour la santé	2	Inflammabilité	0	Dangers physiques	0	Protection individuelle	X

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

La liste peut inclure des phrases qui ne s'appliquent pas à ce produit

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADN	Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (Europe)
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Europe)
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques industriels
ATE	Estimation de toxicité aiguë
ASTM	Société américaine d'essais des matériaux
bar	Valeurs de référence biologiques pour les composés chimiques en milieu de travail
BAT	Valeurs de tolérance biologiques pour une exposition professionnelle
BEL	Limites d'exposition biologique
bw	Poids corporel
Valeur plafond	Valeur limite maximale
CMR	Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DOT	Département des transports (États-Unis)
DSL	Liste intérieure des substances (Canada)
EmS	Programme d'urgence
ENCS	Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon)
EPA	Agence américaine de protection de l'environnement (Environmental Protection Agency)
GHS	Système général harmonisé
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IBC	Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale

IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IMO	Organisation maritime internationale
ISO	Organisation internationale de normalisation
KECI	Inventaire coréen des produits chimiques existants
CL50	Concentration létale pour 50% d'une population étudiée
DL50	Dose létale pour 50 % d'une population étudiée (dose létale moyenne)
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NFPA	National Fire Protection Association
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
n.s.a.	Non spécifié ailleurs
CSENO	Concentration sans effet nocif observé
DSENO	Dose sans effet nocif observé
NOELR	Taux de charge sans effet observable
NTP	Programme national de toxicologie (États-Unis)
NZIoC	Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
LEMT	Limites d'exposition professionnelle
OSHA	Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis
TBP	Substance toxique bioaccumulable persistante
PICCS	Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
PMT	Persistante, mobile et toxique
PPE	Équipement de protection individuelle
QSAR	Relation structure-activité quantitative
RID	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer (Europe)
SADT	Température de décomposition autoaccélérée
SAR	Relation structure-activité
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act
FS	Fiche de données de sécurité
SL	Limite à la surface
STEL	Limite d'exposition de courte durée
STOT RE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique
TCSI	Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan
TMD	Transport de marchandises dangereuses (Canada)
TSCA	Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)
TWA	Moyenne pondérée dans le temps
UN	Nations Unies
VOC	Composés organiques volatils
vPvB	Très persistante et très bioaccumulative
vPvM	Très persistante et très mobile
As	Substance allergène
DS	Sensibilisant cutané
Ot	Ototoxique
pOt	Ototoxique - risque de troubles auditifs
PS	Photosensibilisateur
RS	Sensibilisant respiratoire
S	Sensibilisateur
poS	Sensibilisant - susceptible de provoquer un asthme professionnel
Sa	Asphyxiant simple
Sd	Désignation de la peau
pSd	Désignation de la peau - potentiel d'absorption cutanée
Sdv	Désignation de la peau - vacante
Sk	Notation de la peau
dSk	Indication pour la peau - risque d'absorption cutanée
pSk	Notation cutanée - potentiel d'absorption cutanée

Date de révision 16-oct.-2026

Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

Les informations fournies dans la présente fiche de données de sécurité sont, à notre connaissance, exactes à la date de sa publication. Ces informations sont fournies à titre indicatif uniquement pour garantir la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et du rejet du produit, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Ces informations concernent exclusivement le produit spécifié et peuvent ne pas s'appliquer à ce produit lorsqu'il est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou dans le cadre d'un procédé quelconque, sauf indication contraire dans le texte.

Fin de la fiche de données de sécurité